

Paris, le 28 janvier 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TOUS LES COMMERCES DOIVENT RESTER OUVERTS EN CAS DE RECONFINEMENT

L'Alliance du Commerce propose en cas de reconfinement de laisser les commerces ouverts en autorisant les déplacements des clients sur la base d'une attestation

Alors que le Gouvernement conduit actuellement des consultations sur le renforcement des mesures à prendre pour lutter contre l'épidémie de la Covid-19, et étudie notamment l'hypothèse d'un reconfinement, l'Alliance du Commerce demande le **maintien de l'ouverture de TOUS les commerces**.

En cas de nouvelles mesures restrictives, elle demande que les déplacements de clients restent autorisés sur la base d'une attestation comme celle mise en œuvre lors du confinement de novembre-décembre.

Cette solution permettra ainsi de conjuguer l'objectif du Gouvernement d'une part de contrôler les flux sur la voie publique et d'autre part de maintenir le maximum d'activité économique.

À l'appui de sa proposition, l'Alliance du Commerce rappelle que :

- **Les commerces ne sont pas des lieux de propagation du virus, comme l'a attesté l'Institut Pasteur** dans une étude publiée le 17 décembre 2020. Selon cette étude, la fréquentation des commerces n'est pas un facteur aggravant de diffusion du virus contrairement aux réunions privées qui augmentent le risque de contamination.

- Les enseignes appliquent le **protocole sanitaire renforcé** élaboré avec le Gouvernement, et notamment la limitation des flux à un client pour 8 m² de surface de vente.

- Au regard de l'activité actuelle, **les enseignes ont parfaitement la capacité d'accueillir les clients dans de bonnes conditions de sécurité**. Depuis l'émergence de la crise de la Covid-19, les comportements d'achat des français ont profondément évolué et la fréquentation en magasin a nettement diminué. Ainsi, selon le panel Alliance du Commerce – Retail Int., la fréquentation au sein des enseignes de l'habillement a diminué de – 20% entre les deux confinements.

Les premiers jours des soldes marquent également une baisse importante de la fréquentation, de l'ordre de 40% par rapport aux soldes d'hiver 2020.

Par ailleurs, le mois de février est traditionnellement un mois de plus faible activité dans le secteur de l'équipement de la personne. Par conséquent, les flux en magasin seront naturellement réduits et pourront être maîtrisés.

Enfin, l'ouverture les dimanches également soutenue par le Gouvernement permettra de répartir encore davantage les flux dans les points de vente.

Après une chute sans précédent de l'activité en 2020 (-26,4% de chiffre d'affaires en magasin), la solution proposée d'ouverture des magasins et d'encadrement des déplacements est le scénario le plus soutenable économiquement.

À l'inverse, les entreprises de l'Alliance du Commerce rejettent les autres options envisagées ces derniers jours d'ouverture partielle des commerces : nouvelles restrictions des horaires, prise de rendez-vous, fermeture le week-end, etc.

Ces hypothèses impacteraient trop lourdement l'activité des enseignes, les contraignant ainsi à fermer leurs points de vente.

L'Alliance du Commerce rappelle enfin que le renforcement des restrictions aggraverait les pertes d'activité des commerces. **Dans ces conditions, elle appelle le Gouvernement à mettre en place des mesures de soutien adaptées aux réseaux de magasins ainsi qu'aux grandes PME et ETI du commerce.**

Pour que tous les commerces restent ouverts, l'Alliance du Commerce est prête à participer activement aux consultations en cours afin de trouver les moyens de maintenir au maximum l'activité des points de vente.

« Alors que plusieurs scénarii sont évoqués pour faire face à l'évolution de la crise sanitaire, nous demandons au Gouvernement le maintien de l'ouverture de tous les commerces. Nous avons appris des différents confinements et nous devons absolument éviter les erreurs passées en permettant à tous les commerçants de poursuivre leur activité dans le plus strict respect du protocole sanitaire. Tout renforcement des restrictions d'activité nécessitera l'adoption de mesures de soutien adaptées à tous les types de commerces, et notamment aux entreprises en réseaux. Un trop grand nombre d'entre elles sont aujourd'hui exclues des principales aides », déclare Yohann PETIOT, Directeur général de l'Alliance du Commerce.

L'Alliance du Commerce rassemble l'Union du grand commerce de centre-ville, la Fédération des enseignes de l'habillement et la Fédération des enseignes de la chaussure. Elle représente 27.000 magasins et 180.000 salariés dans le secteur de l'équipement de la personne.

Pour en savoir plus : www.alliancecommerce.org

Contact presse : Hélène Baratte, Responsable Communication – 01.40.15.60.71 - 06 29 61 88 90 - hbaratte@alliancecommerce.org